

**Présidence de Monsieur Eric Bettens, président**

**Membres absents excusés** : M. Yann Beaufiles, Mme Isabelle Bonillo, Mme Valérie D'Acromont, Mme Christine Goumaz, Mme Astrid Lavanderos, M. Yann Lugin, Mme Patrizia Mori, M. Johan Pain

**Membres absents non excusés** : Mme Olivia Fahmy, Mme Paloma Graf, Mme Nawel Khemissa

Membres présents	89
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

- Ouverture** La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.
- Le président** informe l'Assemblée de l'arrivée de madame la Municipale en charge de Logement, Environnement et Architecture à 18h45 environ.
- Le président** informe l'Assemblée que le syndic en charge de Culture et Développement urbain quittera la séance aux environs de 20h30-20h45.
- Le président** Lit la lettre de démission de la Commission de gestion de M. Roland Philippoz, avec effet au 24.06.2025.
- Pétition**  
**Dépôt** Pétition au CC déposée le 3 juin 2025 de la Société coopérative des commerçants lausannois «Pétition pour un vote nominatif et l'engagement du Conseil communal en vue de l'application de l'art. 139b LC à l'encontre de M. Loris Socchi » munie de deux signatures.
- Lettre** de la Municipalité du 27 mai 2025 – Séance du Conseil communal du 10 juin 2025 - demande de traitement prioritaire pour les points
- **Préavis N° 2025/09 – FIM** : « Comptes de l'exercice 2024 - Ventes des sous-stations du M2 - Modification du règlement pour la Municipalité »
  - **Préavis N° 2025/10 – FIM** : « Crédits supplémentaires pour 2025 (1<sup>re</sup> série) »
  - **Préavis N° 2025/11 – SIL** : « Modification de la structure tarifaire de l'électricité et mise à jour du règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité »
  - **Rapport-préavis N° 2025/01 – EJQ** : Politique des quartiers : troisième étape - Coordination et animation socioculturelle. Réponse au postulat de Mme Eliane Aubert et consorts : « Animation socioculturelle lausannoise : Faut-il municipaliser

## Première partie de la 22<sup>e</sup> séance du mardi 10 juin 2025

---

la FASL ? Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage »  
Réponse au postulat de M. Johann Dupuis : « Pour une politique d'animation socioculturelle au service du vivre ensemble et de l'intégration dans les quartiers »

---

### Lettre

du Bureau du 28 mai 2025 – Séance du Conseil communal du 10 juin 2025 - demande de traitement prioritaire pour les points

- (PD23/001) Règlement sur la fixation du montant des jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal
- 

### Communications municipales

- 15.05.2025 : Communication au CC - Pétition déposée le 27 août 2024 de M. Christophe Purro - Mme Marie Kronner : « Collectif des Maisons Familiales et crts - Contre l'installation d'un pump-trac sur le toit des TL / Borde »

- 22.05.2025 : Communication au CC - Réponse à résolution - Interpellation déposée le 23 avril 2024 de M. Ilias PANCHARD : « Gabegie des transports publics les jours de match de football : les supporters-rices en font aussi les frais »

- 22.05.2025 : Communication au CC - Réponse à résolution - Interpellation urgente déposée le 5 novembre 2024 de M. Valéry BEAUD : « Pourquoi la Municipalité de Lausanne laisse-t-elle les « supporters ultras » de football saccager la Ville lors de leurs cortèges ? »

- 22.05.2025 : Communication au CC - Réponse à résolution suite à l'interpellation urgente déposée le 16 janvier 2024 de M. Louis DANA : « Ambulances du SPSL : qui assure les premiers secours aux employé.e.s ? »

- 28.05.2025 : Résolution de Mme Charlotte de la Baume et résolution de M. Jaffar Mountazar du 30 août 2022 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Jaffar Mountazar: « Inflation quelles aides pour les Lausannoises et Lausannois modestes ? »

- 05.06.2025 : Stade olympique de la Pontaise — annonce de dépassement de crédit

---

### Question écrite Dépôt

de Mme Sevgi KOYUNCU (EàG) « Discriminations raciales et les inégalités structurelles dans le domaine de la santé »

---

### Question écrite Dépôt

de Mme Léonie KOVALIV (EàG) « Accessibilité et sensibilisation citoyenne »

---

### Question écrite Dépôt

de Mme Christelle Rigual (soc.) « Comment défendre les intérêts fondamentaux des Lausannoises et Lausannois contre les ingérences politiques étrangères ? »

---

### Postulat Dépôt

de M. Pierre CONSCIENCE (EàG) : « « Come & Play », du matériel sportif gratuit et en libre-service, mais au prix du sang, du feu et des larmes »

---

### Postulat Dépôt

de Mme Lana DAMERGI (EàG) : « Apprentissage de la musique à Lausanne : accompagner la croissance de l'EML »

---

## Première partie de la 22<sup>e</sup> séance du mardi 10 juin 2025

<b>Postulat</b> Dépôt	de Mme Mathilde MAILLARD (PLR) : « Consommation de stupéfiants dans l'espace public : renforcer la collaboration entre la police et le social »
<b>Postulat</b> Dépôt	de Mme Constance VON BRAUN (Les Verts) : « Donner c'est valoriser : pour des boîtes d'échange(s) entre voisin.e.s aux Ecopoints »
<b>Postulat</b> Dépôt	de M. Olivier MARMY : « Faciliter l'intervention des artisans en leur permettant l'usage des places de livraison »
<b>Interpellation</b> Dépôt	de M. Olivier MARMY (PLR) et consorts « Quelle stratégie pour faire de Lausanne une ville réellement attractive pour l'économie et l'innovation? »
<b>Interpellation</b> Dépôt	de Mme Virginie ZÜRCHER (soc.) « Des centres aérés urbains accessibles et justes pour les familles lausannoises. »
<b>Interpellation</b> Dépôt	de M. Ilias PANCHARD (Les Verts) et consorts « Etudiants agressés, ultras protégés ? »
<b>Interpellation</b> Dépôt	de M. Olivier THORENS (Les Verts) et consorts « Canalisations dans les cours d'eaux lausannoises, une source de pollution de l'eau ? »
<b>Interpellation</b> Dépôt	de M. Pierre CONSCIENCE (EàG) et consorts « Justice et vérité pour Michael Kenechukwa Ekemezie »
	L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
<b>Bureau de dépouillement</b>	<p>Le président désigne le président et les membres du Bureau de dépouillement pour les élections du Bureau 2025-2026 ;</p> <p>Mme Alexandra MATEWA (Les Verts) ; M. Matthieu CARREL (PLR) ; M. Mountazar JAFFAR (soc.) ; M. Jean-Luc MASSON (UDC) ; M. Jean-Marc BEGUIN (v'lib) ; Mme Lana DAMERGI (EàG)</p> <p>M. Mountazar JAFFAR est président du Bureau de dépouillement pour toutes les élections.</p> <p>Les membres du Bureau de dépouillement sont invités à se réunir dans la salle de la Municipalité.</p>
<b>Election du Bureau 2025-2026</b>	<b>Il est procédé à l'élection de la présidence du Conseil pour 2025-2026</b>
<i>Président</i>	

## Première partie de la 22<sup>e</sup> séance du mardi 10 juin 2025

---

Au nom du groupe socialiste, M. Louis DANA présente la candidature de M. Musa KAMENICA

Bulletins délivrés : **85** ; bulletins rentrés : **85** ; blancs : **5** ; nuls : **1**  
Bulletins valables : **84** ; majorité absolue : **43**.

**M. Musa KAMENICA est élu président du Conseil pour 2025-2026 par 79 suffrages.**

Voix éparses : **0 voix**.

**Le président 2025-2026**

Remercie les membres du Conseil pour leur confiance et son élection.

*Première vice-présidente*

**Il est procédé à l'élection du première vice-présidente du Conseil pour 2025-2026**

Au nom du groupe UDC, M. Valentin CHRISTE présente la candidature de Mme Patrizia MORI.

Bulletins délivrés : **87** ; bulletins rentrés : **87** ; blancs : **14** ; nuls : **3**.  
Bulletins valables : **84** ; majorité absolue : **43**

**Mme Patrizia MORI est élue 1<sup>re</sup> vice-présidente du Conseil pour 2025-2026 par 63 suffrages.**

Voix éparses : **7 voix**.

*second vice-président*

**Il est procédé à l'élection du second vice-président du Conseil pour 2025-2026**

Au nom du groupe Vert'libéral, Mme Virginie CAVALLI présente la candidature de M. Jean-Blaise KALALA

Bulletins délivrés : **86** ; bulletins rentrés : **86** ; blancs : **0** ; nuls : **1**.  
Bulletins valables : **85** ; majorité absolue : **43**.

**M. Jean-Blaise KALALA est élu 2<sup>e</sup> vice-président du Conseil pour 2025-2026 par 84 suffrages.**

Voix éparses : **1 voix**.

*Scrutateurs*

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste de deux scrutateurs pour 2025-2026**

Au nom du groupe Les Verts, Mme Romane BENVENUTI présente la candidature de Mme Anne BERGUERAND.

Au nom du groupe PLR, Mme Marlène BERARD présente la candidature de M. Paulraj KANTHIA.

Le nombre de candidats étant le même que le nombre de sièges à repourvoir, le président propose une élection tacite en vertu de l'art. 14 al. 2 RCCL.

**Mme Anne BERGUERAND est élue scrutatrice du Conseil pour 2025-2026.**

**M. Paulraj KHANTIA est élu scrutateur du Conseil pour 2025-2026.**

*Scrutateurs  
suppléants*

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste  
de deux scrutateurs suppléant pour 2024-2025**

Au nom du groupe socialiste, M. Louis DANA présente la candidature de Mme Esperanza Pascuas Zabala.

Au nom du groupe Ensemble à Gauche, M. Johann DUPUIS présente la candidature de Mme Magali Crausaz Mottier.

Le nombre de candidats étant le même que le nombre de sièges à repourvoir, le président propose une élection tacite en vertu de l'art. 14 al. 2 RCCL.

**Mme Esperanza PASCUAS ZABALA est élue scrutatrice du Conseil pour 2025-2026.**

**Mme Magali CRAUSAZ MOTTIER est élue scrutatrice du Conseil pour 2025-2026.**

**Le Bureau du Conseil communal pour 2025-2026  
est composé comme il suit :**

Président :	Musa	KAMENICA	socialiste
Scrutateur-trice :	Anne	BERGUERAND	Les Verts
	Paulraj	KANTHIA	PLR
Première vice-présidence :	Patrizia	MORI	UDC
Seconde vice-présidence :	Jean-Blaise	KALALA	v'lib.
Scrutatrice suppléante :	Esperanza	PASCUAS ZABALA	soc.
Scrutatrice suppléante :	Magali	CRAUSAZ MOTTIER	EàG

**Questions orales**

- I. M. Yvan SALZMANN (soc.) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
- II. M. Johann DUPUIS (EàG) ; Mme Émilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale
- III. M. Mathias PAQUIER (V'lib.) ; M. Grégoire JUNOD, syndic

## Première partie de la 22<sup>e</sup> séance du mardi 10 juin 2025

- IV. Mme Constance VON BRAUN (Les Verts) ; M. Grégoire JUNOD, syndic
- V. M. Thibault SCHALLER (UDC) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
- VI. M. Serge TALLA (soc.) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
- VII. Mme Anouck SAUGY (PLR) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
- VIII. M. Olivier MARMY (PLR) ; Mme Florence GERMOND, directrice de Finances et économie.
- XIX. Mme Franziska MEINHERZ (EàG) ; M. David PAYOT, directeur de Enfance, jeunesse et quartiers
- X. M. Jean-Marc BEGUIN (V'lib.) ; M. Grégoire JUNOD, syndic
- XI. Mme Constance VON BRAUN (Les Verts) ; Mme Florence GERMOND, directrice de Finances et économie
- XII. M. Valentin CHRISTE (UDC) ; Mme Florence GERMOND, directrice de Finances et économie

[PREA25/010](#) -FIM  
Rapport s/préavis  
2025/09

**Comptes de l'exercice 2024**  
**Ventes des sous-stations du M2**  
**Modification du règlement pour la Municipalité**  
**Rapporteur : M. Valentin Christe (UDC)**  
***[Président de la Commission des finances]***

- Discussion générale* M. Valentin Christe (UDC), M. Yvan Salzmann (soc.), Mme Mathilde Maillard (PLR), M. Mathias Paquier (V'lib.), M. Pierre Conscience (EàG), Mme Marlyse Audergon (Les Verts), Mme Pauline Blanc (PLR), M. Paulraj Kanthia (PLR), Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- Disc. Direction CD* La parole n'est pas demandée.
- Disc. Direction SE* La parole n'est pas demandée.
- Vœu SE* *La Commission des finances souhaite que la Municipalité révise ses prévisions pour les prochains exercices comptables, de sorte à réduire les écarts significatifs entre budget et comptes observés ces dernières années sur le domaine suivant : Revenus des amendes du corps de Police*
- Disc. Direction SCS* La parole n'est pas demandée.
- Disc. Direction LEA* La parole n'est pas demandée.

## Première partie de la 22<sup>e</sup> séance du mardi 10 juin 2025

---

*Disc. Direction EJQ* La parole n'est pas demandée.

*Disc. Direction FIM* La parole n'est pas demandée.

*Vœu FIM* *Au vu de la stagnation des recettes fiscales issues des personnes morales en 2024, alors qu'aucun changement de taux n'est intervenu et que, selon les indications de l'administration, aucun départ ni arrivée significative de contribuables majeurs n'a été observé, la commission tient à formuler un vœu. Cette situation soulève des questions quant à la dynamique réelle de la base fiscale des personnes morales et rappelle que ces recettes demeurent fortement concentrées sur un nombre restreint de grands contribuables encore selon l'administration. Dans ce contexte, la commission invite la Municipalité à rester particulièrement attentive à l'évolution de cette base fiscale, afin de garantir une source de revenus stable et pérenne, indispensable pour financer les investissements nécessaires au développement de la Ville.*

*Disc. Direction SIL* La parole n'est pas demandée.

**Clôture** La séance est levée à 20 h 10.

Le président

Le secrétaire

.....

.....

**Présidence de Monsieur Eric Bettens, président**

**Membres absents excusés** : M. Yann Beaufiles, Mme Isabelle Bonillo, Mme Valérie D'Acromont, Mme Christine Goumaz, Mme Paloma Graf, Mme Astrid Lavanderos, M. Yann Lugin, Mme Patrizia Mori, M. Johan Pain, M. Jean-Claude Seiller

**Membres absents non excusés** : M. Pierre Conscience, Mme Nawel Khemissa, Mme Clara Schaffer

Membres présents	87
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 40 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**PREA25/010 -FIM  
Rapport s/préavis  
2025/09  
suite**

**Comptes de l'exercice 2024  
Ventes des sous-stations du M2  
Modification du règlement pour la Municipalité.**

**Rapporteur : M. Valentin Christe (UDC)**

**[Président de la Commission des finances]**

*Disc. Vente sous-  
station m2*

M. Pierre Conscience (EàG)

*Disc. Indexation  
traitement  
Municipalité*

Mme Carolina Carvalho (soc.), M. Pierre Conscience (EàG), Mme Mathilde Maillard (PLR), M. Valentin Christe (UDC), M. Mathias Paquier (V'lib.), Mme Pauline Blanc (PLR)

*Vote s/concl. 1*

Le Conseil, par 48 oui, 1 non et 36 abstentions, **approuve** la conclusion 1 de la commission.

*Vote s/concl. 2*

Le Conseil, par 76 oui, 9 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion 2 de la commission.

*Vote s/concl. 3*

Le Conseil, par 56 oui, 7 non et 21 abstentions, **approuve** la conclusion 3 de la commission.

*Vote s/concl. 4*

Le Conseil, par 54 oui, 8 non et 22 abstentions, **approuve** la conclusion 4 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver les comptes de 2024 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2025 / 09, du 10 avril 2025 ;

2. d'approuver le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier les sous-stations électriques du M2 et d'autoriser leur vente aux Transports publics de la région lausannoise.

3. d'approuver l'ajout d'une seconde phrase à l'article 32 alinéa 2 du règlement pour la Municipalité avec la teneur suivante :

« L'allocation pour le renchérissement est toutefois limitée et correspond à celle du salaire médian du personnel fixe de l'administration communale, tel que calculé au dernier jour du mois précédant l'entrée en vigueur du renchérissement ».

4. d'approuver l'ajout d'une seconde phrase à l'article 5 du règlement concernant le traitement et la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité avec la teneur suivante :

« L'allocation pour le renchérissement est toutefois limitée et correspond à celle du salaire médian du personnel fixe de l'administration communale, tel que calculé au dernier jour du mois précédant l'entrée en vigueur du renchérissement ».

**POS25/058 – CD**

**postulat**

Discussion  
préalable

\_\_\_\_\_

**de Mme Pauline BLANC et crts :**  
**« Quelle satisfaction des partenaires contractuels de la Ville ? »**

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS25/056 – CD**

**postulat**

Discussion  
préalable

\_\_\_\_\_

**de M. Ilias PANCHARD et crts :**  
**« L'avenir du tourisme lausannois se joue en Suisse alémanique et dans les pays voisins »**

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS25/053 – CD**

**postulat**

Discussion  
préalable

\_\_\_\_\_

**de Mme Marlyse AUDERGON et consorts :**  
**« Pour la création d'une Commission consultative de la culture »**

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

\_\_\_\_\_

**POS25/055 – EJQ**

postulat

de M. Samuel DE VARGAS et crts :  
« Garantir l'accès aux transports publics à toutes et tous les élèves  
lausannois-es »

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

---

**POS25/057 – SCS**

postulat

de M. Ilias PANCHARD et crts :  
« Un rabais sur les abonnements Mobilis TL pour les bénéficiaires de l'assurance  
invalidité »

Discussion  
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé  
à une commission.

---

**POS25/054 – SE**

postulat

de M. Olivier THORENS et crts :  
« Eaux secours du Léman ! Pour un plan d'action fort contre les déchets  
plastiques et les mégôts de cigarettes sur les rives du lac. »

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

---

**PREA25/011 - FIM  
Rapport s/préavis  
2025/10**

**Crédits supplémentaires pour 2025 (1<sup>re</sup> série)**

**Rapporteur : M. Paulraj KANTHIA (PLR)**

**[Pour la commission des finances]**

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les  
allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2025, sur les  
autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine  
administratif, à savoir :

## Deuxième partie de la 22<sup>e</sup> séance du mardi 10 juin 2025

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
<b>A. Budget de fonctionnement</b>	CHF	CHF	CHF
Total des crédits supplémentaires	<u>2'749'700.00</u>	<u>-1'070'700.00</u>	<u>1'679'000.00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
<b>B. Autorisations d'achats</b>			
Total des crédits supplémentaires	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
(détail en page 19 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
<b>C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif</b>			
Total des crédits complémentaires	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
(détail en page 19 du préavis)			

**[PREA25/012](#) - SIL  
Rapport s/préavis  
2025/11**

### Modification de la structure tarifaire de l'électricité et mise à jour du règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité

**Rapportrice : Mme Mathilde Maillard (PLR)**

**[Pour la Commission des finances]**

*Discussion*

Mme Mathilde Maillard (PLR), qui dépose un amendement.

*Amendement  
Maillard  
dépôt*

**Art. 13 – Modalités de prélèvement**  
**1 Les taxes prévues aux chapitres III à V du présent règlement sont perçues pour le compte de la Commune de Lausanne par le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité sur la base du décompte envoyé à chaque client final.**  
Ces taxes ne peuvent excéder le montant total médian des taxes communales suisses qu'en cas de circonstance exceptionnelle. Le cas échéant, le montant des taxes communales sur l'énergie électrique doit être soumis à l'approbation du Conseil communal.

*Discussion - suite*

M. Samuel de Vargas (soc.), M. Valentin Christe (UDC), M. Ilias Panchard (Les Verts), M. Matthieu Carrel (PLR), Mme Mathilde Maillard (PLR), M. Valentin Christe (UDC), M. Xavier Company, directeur des Services industriels, Mme Mathilde Maillard (PLR), M. Xavier Company, directeur des Services industriels, M. Ilias Panchard (Les Verts)

*Vote s/amdt  
Maillard*

Le Conseil, par 27 oui, 58 non et 0 abstention, **refuse** l'amendement de Mme Maillard.

*Vote s/concl. 1*

Le Conseil, par 59 oui, 15 non et 10 abstentions, **approuve** la conclusion 1 de la commission.

*Vote s/concl. 2*

Le Conseil, par 60 oui, 19 non et 6 abstentions, **approuve** la conclusion 2 de la commission.

*Vote s/concl. 3*

Le Conseil, par 59 oui, 15 non et 8 abstentions, **approuve** la conclusion 3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. prendre acte de la modification de la structure tarifaire de l'électricité suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelable ;
2. valider le remplacement de l'article 12 du règlement actuel sur les indemnités

communales liées à la distribution d'électricité par les articles 12 et 13 suivants et adapter la numérotation des articles suivants en conséquence :

### « Art. 12 – Personnes assujetties

<sup>1</sup> Tous les clients finaux des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité rattachés au territoire de la Commune de Lausanne sont assujettis aux taxes communales sur l'énergie électrique.

<sup>2</sup> Le rattachement à la commune est déterminé par le point de fourniture (point de comptage) du client final considéré.

<sup>3</sup> L'assujettissement commence dès qu'une consommation électrique est constatée et prend fin le jour où cette condition est éteinte.

### Art. 13 – Modalités de prélèvement

<sup>1</sup> Les taxes prévues aux chapitres III à V du présent règlement sont perçues pour le compte de la Commune de Lausanne par le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité sur la base du décompte envoyé à chaque client final.

<sup>2</sup> Le montant des taxes est mentionné distinctement sur la facture d'électricité établie par le distributeur. Les taxes sont calculées par le distributeur en fonction du nombre de kWh distribués.

<sup>3</sup> Les taxes doivent être payées par le client final à son distributeur dans les délais fixés pour le paiement de la facture d'électricité.

<sup>4</sup> Le distributeur peut percevoir des acomptes.

<sup>5</sup> Le distributeur verse à la Commune de Lausanne le montant des taxes perçues au plus tard à la fin du premier trimestre qui suit la fin de l'année civile » ;

3. prendre acte que ces modifications entreront en vigueur le premier jour du mois qui suivra leur approbation par le département cantonal concerné.

[POS18/031](#) - EJQ  
Rapport s/rapport-  
préavis 2025/01

### Politique des quartiers : troisième étape - Coordination et animation socioculturelle.

Réponse au postulat de Mme Eliane Aubert et consorts :

« Animation socioculturelle lausannoise : Faut-il municipaliser la FASL ?  
Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage »

[POS23/027](#) - EJQ  
Rapport s/préavis  
2025/01

Réponse au postulat de M. Johann Dupuis :

« Pour une politique d'animation socioculturelle au service du vivre ensemble et de l'intégration dans les quartiers »

## Deuxième partie de la 22<sup>e</sup> séance du mardi 10 juin 2025

---

### Rapporteur : M. Mountazar Jaffar (soc.)

*Discussion*

M. Johann Dupuis (EàG), Mme Eliane Aubert (PLR), M. Valéry Beaud (Les Verts), Mme Marlène Bérard (PLR), M. David Payot, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers

*Vœu*

*La commission souhaite que la Municipalité mette en place une commission consultative de quartiers afin que le Conseil communal soit informé et puisse suivre l'évolution de la politique des quartiers.*

*Vote s/concl. 1*

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion 1 de la commission.

*Vote s/concl. 2*

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion 2 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. postulat de Mme Eliane Aubert et consorts : « Animation socioculturelle lausannoise : Faut-il municipaliser la FASL ? Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage. » ;
2. postulat de M. Johann Dupuis (2023) : « Pour une politique d'animation socioculturelle au service du vivre ensemble et de l'intégration dans les quartiers. »

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 03

Le président

Le secrétaire

.....

.....